



**EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE**
communions luthérienne et réformée
Paroisse de Saint-Maur-des-Fossés

L'ÉPÎTRE

Mars - Avril 2025
N° 73

Bulletin d'information de la paroisse de
l'Église Protestante Unie de France de Saint-Maur des Fossés

Édito

Appelés – Appelées, nous le sommes !

Les lectures bibliques de ces dernières semaines ont été marquées par les appels. Lors de ma dernière prédication, une étincelle s'est imposée comme une évidence au moment où j'ai dit à haute voix : « ... **nous sommes des appelés** ... ». A la sortie du culte, cette affirmation a continué de résonner en moi. Et si pour nos « **Jeudis de carême** » on réfléchissait et méditait sur des récits de vocations et même la nôtre en tant que chrétiens de la paroisse de Saint-Maur ? L'apôtre Paul ne nous met-il pas sur la voie quand qu'il affirme dans l'épître aux Romains : « **8.28 Nous savons, du reste, que toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu, de ceux qui sont appelés selon son dessein. 8.29 Car ceux qu'il a connus d'avance, il les a aussi prédestinés à être semblables à l'image de son Fils, afin que son Fils fût le premier-né entre plusieurs frères. 8.30 Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés ; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés ; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés.** »

Sommes-nous au bénéfice de la grâce de Dieu ? de quelle manière avons-nous ressenti ou reçu son appel ? Et comment cette vocation nous habite-t-elle ? Les appelés sont prédestinés à être semblables à Jésus-Christ. Les appelés sont justifiés et glorifiés. C'est la volonté de Dieu. En d'autres termes, ceux qui n'habitent pas leur vocation vont à l'encontre de la volonté de Dieu. C'est donc un acte de désobéissance qui éloigne de la justification que Dieu nous accorde en Jésus-Christ.

Dans la Bible, les appels sont nombreux et variés. Ceux de Gédéon et Samson comme juges en Israël, ceux de Saül et de David comme rois d'Israël, ceux des prophètes, ceux des disciples et cet appel de Saul sur le chemin de Damas, celui qui deviendra Paul de Tarse.

Pour nous accompagner et nourrir notre démarche spirituelle lors de nos Jeudis de Carême, je propose des échanges bibliques autour des vocations suivantes :

- **Abraham** : Gn.12 & **Moïse** : Ex.3 et 4 (**le 13 mars**)
- **Samuel** : 1Sam.3 (**le 20 mars**)
- **Elie** : 1R.17 (voir ch.21) & **Elisée** : 2R.2 (**le 27 mars**)
- **Esaïe** : Es.6 & **Jérémie** : Jr.1 et 2 (**le 03 avril**)
- **Les disciples** : Mtt. 4,18ss & **Paul** : Act.9 (**le 10 avril**)
- **Moi, appelé !** Comment ? Pourquoi ? Pour qui ? Mtt.5,1-16 & Mtt.25,14-30 (**le 17 avril**)

En ce mois de mars qui balise le chemin de Pâques, nous sommes appelés de plusieurs manières. Répondre favorablement à la convocation de notre **assemblée générale du 23 mars** est un acte de foi tout comme le fait d'habiter sa vocation afin de fructifier son talent.

Pasteur Jean-Pierre ZANG

Bilan budgétaire 2024 - Projet de budget 2025

DÉPENSES	Budget 2024	Réalisé 2024	Moyenne 7 ans	BUDGET 2025
ERF Région parisienne	31 210 €	31 500,00 €	31 841,67 €	32 000
Immobilier				
Copropriété	6 000 €	10 376,48 €	5 128,22 €	6 000
Propriété Archambeau		6 329,68 €		1 500
Travaux	9 000 €	4 202,85 €	12 672,75 €	8 000
Taxes, assurances	3 600 €	3 635 €	3 257,29 €	5 150
Total	18 700 €	24 544,01 €	21 058,26 €	20 650
Fonctionnement				
Frais de déplacement	200 €	378,15 €	91,34 €	350
Frais de bureau	5 000 €	3 252,52 €	2 263,44 €	3 000
Entretien, mobilier	4 000 €	3 012,96 €	2 220,15 €	3 000
Gaz, électricité	12 000 €	14 044,95 €	6 957,91 €	11 000
Total	21 200 €	20 688,58 €	11 532,83 €	17 350
Vie paroissiale				
Catéchèse, évangélisation	500 €	710,00 €	217,33 €	500
Fêtes et manifestations	800 €	998,68 €	858,41 €	800
Synodes	300 €	400,00 €	175,18 €	300
Total	1 600 €	2 108,68 €	1 250,93 €	1 600
TOTAL DÉPENSES	72 710 €	78 841,27 €	65 683,68 €	71 600

RECETTES	Budget 2024	Réalisé 2024	Moyenne 7 ans	BUDGET 2025
Offrandes nominatives	48 000 €	40 870,50 €	44 127,51 €	48 000
Offrandes non nominatives	4 000 €	7 726,96 €	4 111,74 €	6 000
Fête de l'église + ventes	2 200 €	2 735,00 €	2 086,53 €	2 500
Salles	12 000 €	10 968,50 €	10 687,54 €	11 000
Autres recettes	510 €	341,60 €	701,85 €	500
Recettes exceptionnelles	6 000 €	18 629,13 €	4 007,70 €	3 600
TOTAL RECETTES	72 710 €	81 271,69 €	65 722,86 €	71 600

Attention, les résultats 2024 sont en trompe-l'œil ! Car s'ils présentent un résultat bénéficiaire de 2430,42 €, c'est uniquement en raison du legs exceptionnel de notre chère amie Madeleine Archambeau. La dure réalité est que sans ce legs, notre paroisse aurait présenté en 2024 un **bilan déficitaire de l'ordre de 8 800 €**. Ce déficit s'explique en partie par l'augmentation très importante du gaz depuis deux ans, mais aussi et surtout par des recettes insuffisantes ne permettant pas de compenser les dépenses liées au fonctionnement de notre église.

On pourra déplorer en particulier la baisse importante du montant des dons nominatifs.

Pour être à l'équilibre en 2025, compte-tenu des dépenses contraintes (en particulier les travaux de sauvegarde du temple qui se poursuivent) notre paroisse doit impérativement trouver les moyens d'atteindre les **48 000 € de dons** prévus chaque année dans le budget.

C'est sans doute ambitieux, mais faisons tous ensemble un effort et gardons l'espérance !

François GUIADER, trésorier.

Assemblée générale de notre église : dimanche 23 mars 2025 à 10 heures

Cher(e)s ami(e)s, cher(e)s membres de l'association de l'Église Protestante Unie de Saint-Maur,

Cette réunion annuelle de notre association culturelle a statutairement pour ordre du jour le bilan des activités et le bilan financier de l'année écoulée, le vote sur le projet de budget de l'année en cours, et les perspectives de la communauté. C'est aussi un temps privilégié d'échange afin de faire émerger les idées et initiatives qui rendront notre Église plus visible, chaleureuse et pérenne, annonciatrice de la Parole de l'Évangile et contribuant à un monde plus fraternel. Soyez présents !

« Les membres de l'association sont ceux qui, conformément aux dispositions de la Constitution de l'Église Protestante Unie de France, sur leur demande et sauf refus du Conseil presbytéral, ont été inscrits sur la liste des membres de l'association, et sont appelés à participer fidèlement au service de l'Évangile et à la vie matérielle et financière de l'Église ainsi qu'à son gouvernement ».

Participer financièrement à la vie de notre association procède des mêmes principes que pour toute adhésion à une association sportive ou culturelle : assurer le fonctionnement de l'association locale et des structures régionales et nationales de l'EPUF. Si notre église laisse chaque membre libre de fixer le montant de sa participation, ayez à l'esprit que la bonne santé financière de notre paroisse tient autant à la bonne gestion de ses ressources qu'à la contribution financière de tous ses membres ; Il n'y a pas ici de besoins différents par rapport à d'autres associations non culturelles ayant locaux, personnel et coûts de fonctionnement.

Vous trouverez en page 4 au verso en haut le bulletin d'inscription de notre église, qu'il vous appartient de retourner complété à votre nom au temple avant le 15 mars. Ceux et celles d'entre vous qui se sont inscrits précédemment n'ont naturellement pas à renouveler cette formalité puisqu'ils figurent d'ores et déjà sur la liste électorale.

Enfin, en application de l'article 4 des statuts de nos églises, le vote par correspondance n'est pas admis, mais le paroissien empêché de venir à l'Assemblée Générale peut remplir préalablement un pouvoir et le confier à un membre de son choix de l'association. Cependant, aucun membre participant à l'Assemblée Générale ne peut, outre sa voix, être porteur de plus d'un pouvoir.

Pour le Conseil presbytéral, le Président : Pascal JUIGNER.

Pouvoir

Je soussigné (nom, prénom) :

Demeurant à :

.....

Courriel :

Membre donateur de l'association de l'Église Protestante Unie de Saint-Maur-des-Fossés,

Donne pouvoir à [laisser en blanc] :

également membre donateur de l'association, pour participer en mon nom aux délibérations et votes lors de l'assemblée générale du 23 mars 2025.

A, le

[signature]

Demande d'inscription sur la liste des membres de l'association culturelle

Je soussigné(e),

NOM.....Prénom.....

Nom de jeune fille

Né(e) leà

Demeurant.....

Ayant pris connaissance des articles 1 et 2 de la Constitution de l'Église protestante unie de France et de l'article 3 des statuts de l'association culturelle de l'Église protestante unie de Saint-Maur-des-Fossés, reconnaissant que « Jésus-Christ est le Seigneur », je demande mon inscription comme membre de cette association culturelle.

A, le

[signature]

Les renseignements demandés ci-dessus sont nécessaires pour l'inscription comme membre, et uniquement destinés à l'association. Chaque membre dispose en tout temps d'un droit d'accès et de rectification des informations les concernant (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et délibération CNIL n° 2006-130 du 9 mai 2006). Tout membre qui s'oppose à l'éventuelle transmission (par le conseil presbytéral) de ces données à des fins de prospection est invité à cocher la ligne qui suit.

NB : Je m'oppose à ce que les données me concernant soient utilisées par d'autres que les responsables de l'association culturelle et notamment à des fins de prospection.



« Notre » Église verte : label *lys des champs* atteint !

Le label Église verte a été mis en place pour toutes les communautés chrétiennes engagées pour le respect de la création. Il s'agit d'un processus qui permet, grâce à ses différents niveaux, une amélioration continue dans la prise en compte des enjeux écologiques de notre Église.

En octobre 2019, notre paroisse s'est engagée dans la démarche et a obtenu le 1^{er} niveau : graine de Sénevé. Depuis, nous avons célébré plusieurs cultes sur le thème de la création (le 2 février 2020 et le 29 septembre 2024 à l'occasion de la journée départementale de la création), et avons valorisé des écogestes.

Fin 2024, un nouvel sérodiagnostic a été réalisé afin d'identifier l'évolution de nos actions sur 5 volets : célébrations et catéchèse, bâtiments, terrain, engagement local et global, mode de vie. Pour toutes celles-ci, nous venons d'obtenir le niveau « Lys des champs » !

A nous maintenant de mener d'autres initiatives comme installer un nichoir et d'un hôtel à insectes sur la terrasse, proposer de nouvelles animations avec les catéchètes et les enfants de l'école biblique, etc... Nous prévoyons aussi de renouveler notre participation à la journée 2025 sur la création avec les autres paroisses de Saint-Maur. Si vous êtes intéressé.e, merci de nous contacter !

« D'autant que vous savez en quel temps nous sommes : voici l'heure de sortir de votre sommeil ! »
(Romains 13,11)

Catherine GELIN-VOLLOT et Françoise DELANOY, référentes Église verte

Encore de beaux moments de culture et de musique !

Concerts



Le concert du Nouvel An d'Allegro a, comme chaque année, attiré un public nombreux et conquis. Sous la direction de Joseph Boisseau, Allegro a salué la nouvelle année joyeusement avec notamment la Plaisanterie musicale de Mozart, et **en clin d'œil au Concert du Nouvel de Vienne**, fait applaudir les auditeurs à la marche de Radetsky. Un grand moment musical.

Un très beau concert également que celui du **Duo virtuose Benichou-Rabinovitch et Vanessa Naïm**, avec des morceaux virtuoses au piano de Liszt, Scriabine, Brahms, et des pièces chantées de Ravel, Haendel ou Massenet !



Près de 70 auditeurs pour la conférence passionnante donnée par Michael Langlois sur le thème « **Jésus entre fiction et réalité** ».

Découvertes récentes, preuves archéologiques, objets de controverses entre spécialistes, ce brillant orateur met à la portée de tous des éléments complexes et savants. Un public conquis reparti enrichi et ravi !

A venir en mars et avril :

9 mars : le **Trio Arianova** nouvellement constitué par Mona MÈGE à la Flûte, Rosane ALARD au violoncelle et Juliane PERREAL au piano

23 mars : « **Parties des Tchèques** » : **Trio piano et cordes** Suzanne Marie, Matthieu Lejeune et Christine Fonlupt.

6 avril : **Concert de Guitare classique** - Atanas Ourkouzounov

CAFÉ THÉOPHIL animé par Jean-Pierre Zang et le père Firmin Niyonemeye. De passionnantes rencontres-débat œcuméniques rassemblant entre 20 et 25 participants. N'hésitez pas à venir vous joindre à cet espace d'échange fraternel !

4 mars : Science et foi : les progrès scientifiques et technologiques modifient-ils nos croyances?

29 avril : Quelle attitude vis-à-vis de la violence dans notre quotidien ?

15 mars : **Amic'allemand** : le groupe germanophone se réunit chaque mois autour d'un goûter et d'un thème libre (film, , livre, évènement franco-allemand...) Thème : Le loup des Steppes de Hermann Hesse.

Découvertes récentes, preuves archéologiques, objets de controverses entre spécialistes, ce brillant orateur met à la portée de tous des éléments complexes et savants. Un public conquis reparti enrichi et ravi !



Vous pouvez enfin toujours suivre l'actualité de JCP en vous abonnant à notre page Facebook

Pensez à renouveler votre adhésion si vous ne l'avez pas encore fait ! <https://www.facebook.com/jcp.94>

Patricia Thoraval – Présidente jcp_94@sfr.fr 06.13.43.50.95

Nouvelles des familles

Daniel Collange vient de nous quitter à l'âge de 92 ans. Notre cher ami était parmi nous depuis 1979, et suivait fidèlement le culte dominical jusqu'à ce qu'il en soit physiquement empêché. Tous ceux qui l'ont connu se souviendront de sa gentillesse, de sa bonhomie, et des services qu'il a rendus à notre communauté en accompagnant le culte dominical, lorsqu'un organiste était absent, avec son violon ou sa flûte traversière. N'oublions pas enfin que cet homme passionné de musique a été le fondateur de l'ensemble musical Allegro, qui notamment honore de son talent notre communauté en chaque début d'année.

Activités de notre église

Mars			Avril		
dimanche	2	10h30 Culte	jeudi	3	19h Jeudi de Carême 4
mardi	4	JCP : Café Théophil " les progrès scientifiques modifient-ils nos croyances ? " 19h-21h Salle paroissiale Adamville	samedi	5	JCP : Amic'allemand 15-18h
dimanche	9	10h30 Culte avec Sainte Cène EB-KT JCP Concert Trio Arianova (flûte, violoncelle, piano) (install 14h-concert 16h)	dimanche	6	10h30 Culte Parents-enfants JCP Concert guitare (install 14h - concert 16h)
jeudi	13	19h Jeudi de Carême 1	lundi	7	Jcp AA concert Musique de chambre 18h30-21h (install 17h)
samedi	15	JCP : Amic'allemand 14h30-18h projection film Loup des steppes	jeudi	10	19h Jeudi de Carême 5
dimanche	16	10h30 Culte	dimanche	13	10h30 Culte des Rameaux
mardi	18	CA JCP 20h30	jeudi	17	19h Jeudi de Carême 6
jeudi	20	19h Jeudi de Carême 2	dimanche	20	10h30 Culte de PÂQUES
dimanche	23	9h30 Culte AG et EB-KT JCP Concert Quintette piano et cordes (install 14h-concert 16h)	mardi	29	JCP : Café Théophil " Quelle attitude devant la violence? " 19h-21h lieu à confirmer
jeudi	27	19h Jeudi de Carême 3			
dimanche	30	10h30 Culte			

L'ÉPITRE : Bulletin d'information de la paroisse de l'Église Protestante Unie de France de Saint-Maur des Fossés

Pasteur : Jean Pierre ZANG - courriel : jpd.zang@gmail.com

Président du Conseil Presbytéral : Pascal JUIGNER - courriel : pascaljuigner@hotmail.com

Vice-Président du Conseil Presbytéral Philippe VOLLOT - courriel : ph.vollot@sfr.fr

42, avenue Joffre - 94100 SAINT-MAUR DES FOSSÉS - 01 48 83 09 32

Virement à adresser à la Caisse d'épargne IBAN : FR76 1751 5900 0008 4972 5445 969

Don en ligne : <https://epudf-saint-maur-des-fosses.s2.yapla.com/>

www.epufssaint-maur.com - Notre page Facebook

courriel : contact@epufssaint-maur.com